



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Date de complétion

N° d'enregistrement

16/10/2012

16/10/2012

F09112P0073

1. Intitulé du projet

R.D. 209 - Communes de Brignon et Cruviers Lascours
Reconstruction du pont de Fer sur la Droude et aménagement sur place de la route de part et d'autre du pont

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou l'abréviation

Conseil Général du Gard - DGADIF - 3 rue Guillemette - 30044 NIMES CEDEX 9

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Damien ALARY - Président du Conseil Général du Gard

RCS/SIRET

12123101010119101017131

Forme juridique

(loignez votre demande l'annexe obligatoire n°1)

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
7a "Ponts d'une longueur inférieure à 100m"	Pont de 27 m de longueur
6d "Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kms"	Aménagement de 400 m de route existante

4. Caractéristiques générales du projet

(doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1)

4.1 Nature du projet

Le projet consiste à :

- démolir le tablier du pont existant
 - aménager et conforter les culées existantes
 - construire un nouveau tablier s'appuyant sur les culées existantes aménagées (le nouveau tablier, plus large que l'existant est en encorbellement par rapport aux murs des culées)
 - aménager et élargir la route existante de part et d'autre du pont (environ 200 m de chaque coté)
- Le profil en long du projet est calé sur le profil en long existant.

4.2. Objectifs du projet

Le projet a pour objectifs de :

- supprimer la limitation de tonnage du pont existant
- avoir un niveau d'intrados de tablier (sous-poutre) plus haut que l'existant afin de ne pas faire obstacle à l'écoulement des crues courantes de la Droude (le tablier existant comporte un renfort métallique en intrados qui réduit le débouché hydraulique : présence d'embacles dans ce renfort métallique)
- aménager et élargir la route de part et d'autre du pont de façon à avoir des accès au pont avec des caractéristiques géométriques adaptées
- avoir un ouvrage qui ne nécessite pas de gros travaux d'entretien notamment en ce qui concerne les peintures

4.3. Décrivez sommairement le projet

4.3.1. dans sa phase de réalisation

Les travaux devraient être réalisés de la façon suivante :

- fermeture de la R.D. 209 à la circulation et mise en place d'une déviation temporaire
- enlèvement des réseaux accrochés à l'ouvrage
- mise en place de dispositifs de protection
- démolition du tablier (découpage et enlèvement à la grue après mise en place de dispositifs de protection anti-pollution)
- aménagement et confortement des culées existantes (démolition maçonnerie, forage de micropieux, réalisation de chevêtres en béton armé en encorbellement par rapport aux murs des culées)
- pose à la grue de poutrelles métalliques et mise en place de coffrages perdus entre poutrelles
- ferrailage et coulage du béton du tablier qui enrobe les poutrelles
- mise en place, sur les murs en retour du pont, de dalles préfabriquées en encorbellement
- mise en place des équipements du tablier et pose des réseaux
- réalisation de la chape d'étanchéité
- décapage et terrassements pour élargissement de la route
- réalisation des remblais routiers
- réalisation des chaussées y compris l'enrobé sur le tablier du pont
- réouverture à la circulation.

Ce phasage des travaux sera adapté en fonction des solutions techniques variantes et en fonction des options de chantier que définira l'entreprise retenue pour réaliser les travaux.

4.3.2. dans sa phase d'exploitation

L'exploitation et l'entretien de ce nouvel ouvrage et de la route sera classique et courant :

- entretien ou réfection des couches de roulement des chaussées : environ tous les 10 ans
- réfection de l'étanchéité du tablier du pont : environ tous les 20 ans
- remise en peinture des semelles inférieures des poutrelles : environ tous les 20 ans
- réfection des joints de chaussées du pont : environ tous les 20 ans

Le nouvel ouvrage et la route restent submersibles lors des crues importantes (la cote des P.H.E. donnée au P.P.R.I. est de 85,80 m NGF au pont soit une hauteur d'environ 60 cm d'eau sur la chaussée du tablier du pont).

Les panneaux "Pont et route submersible" seront remis en place.

Le trafic moyen journalier annuel empruntant le pont restera inchangé (sauf évolution annuelle).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe aux dossier(s) d'autorisation(s).

En fonction des conclusions de l'étude hydraulique un dossier au titre du Code de l'Environnement (Loi sur l'eau) pourrait être établi.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli :

D.U.P. et Expropriations si les négociations amiables n'aboutissent pas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération : précisez les unités de mesure utilisées.

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Tablier du pont sur la Droude : environ 27 m x 8 m	Environ 220 m ²
Aménagement de la route : environ 400 m x 8 m	Environ 3 200 m ²

4.6 Localisation du projet
Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques

Long. 4° 12' 5" E Lat. 44° 0' 48" N

RD 209 - Pont sur la Droude
Communes de Brignon et
Cruviers Lascours
Aménagement entre les
P.R. 0,650 et 1,050

Pour les rubriques 5° a) 4° b) et c) 6° (D° 18° 28° a) et b) 32° 41° et 42°

Point de départ

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées

4.7.1 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

OUI



Non



4.7.1.1 S'agit-il de cette installation ou de cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

OUI



Non



4.7.2 S'il a été autorisé, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet est inscrit dans un programme de travaux ?

OUI



Non



Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terres agricoles

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, indiquez le titre et la date d'approbation. Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet.

PLU de Brignon du 13 juillet 2012 - Zones NC et ND
PLU de Cruviers Lascours du 9 avril 2008 - Zone N

Pour les rubriques 33° et 37° le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Milieux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée

Complétez le tableau suivant par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impac>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention de l'inondation ou le territoire d'un plan de prévention d'échouage en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone n°1 ou n°2 au titre de vent d'ill ou de zone de mitigation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI du Gardon amont approuvé le 3 juillet 2008 Zone NU "Zone non urbanisée inondable par un aléa indifférencié"
dans un site ou un espace pollué ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un espace d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Augmentera-t-il les prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainage, / ou des modifications prévisibles de masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Y a-t-il un déficit en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-ils des ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de matériaux de carrière pour réaliser les remblais de l'élargissement de la route et les couches de chaussées Les volumes sont de faible importance
Milieu naturel	Est-il susceptible d'éprouver des perturbations, des dégradations, des destructions de biodiversité existante (faune, flore, habitat, continuité écologique) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones de sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation des espaces naturels (agricoles, forestiers, maritimes) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Surface des emprises nécessaires au projet située sur des terres agricoles ou en friches. La surface sera limitée à environ 0,3 ha
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Route et pont inondables
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Lors de la réalisation des travaux de l'opération
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier les travaux vont engendrer des vibrations lors du forage des micropieux et lors du compactage des remblais et des couches de chaussées
Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

	Engendre-t-il des émissions lumineuses?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Identiques à l'état actuel en phase exploitation
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques? Si oui dans quel milieu?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Rejet des eaux pluviales de la plateforme routière inchangé par rapport à l'état actuel
	Engendre-t-il la production d'effluent ou de déchets (déchets dangereux ou inertes, dangereux)?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les déchets de démolition qui sont très limités en volume seront évacués conformément au Plan Départemental d'Elimination des Déchets du B.T.P.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur l'existant humaine (égalité, visibilité, urbanisme, aménagements)?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Impact foncier très limité

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

7. Auto-évaluation (facultatif)

À l'égard du formulaire rempli, est-il nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi :

Considérant d'une part que l'opération est limitée à un aménagement sur place, débordant très légèrement de l'emprise existante, et d'autre part que l'environnement rencontré ne présente pas d'enjeux, le projet devrait pouvoir être dispensé d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les pages auxquelles elles se rattachent.

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

lieu :

Nîmes

le :

15 06 2012

signature :

Le Directeur des Déplacements et des Transports

Pascal BONNIFET
Pascal BONNIFET

